



Salle de la Fontaine

Tarifs 2026

Commune

Associations ou entreprises y compris paroisse, club des ainés et jumelages (canton)

(location à la manifestation 2 jrs maxi) :

- Club de la joie - réunions hebdomadaires	Gratuité
- Assemblée générale non suivie d'un repas ou cocktail (inclus jumelages et ARP)	Gratuité
- Salle, cuisine et vaisselle (après 2 prêts gratuits)	80,00 €
- Ordure ménagère si repas	12,00 €
- Ordure ménagère pour autre occasion	6,00 €
- Cours de yoga- gym douce (la séance) + 2 € mise en chauffage	18,00 €

Location aux particuliers :

- Vin d'honneur, y compris pots à l'occasion d'obsèques	72,00 €
- Salle, cuisine et vaisselle sur une journée	255,00 €
- Salle, cuisine et vaisselle sur deux journées	340,00 €
- La demi-journée supplémentaire avant la fête	50,00 €
- Location aux gérants du commerce communal (par location)	160,00 €
- Ordure ménagère si repas	12,00 €
- Ordure ménagère pour autre occasion	6,00 €

hors commune

Associations et comités d'entreprises, location à la manifestation 2 jrs maxi :

- Assemblée générale non suivie d'un repas ou cocktail	70,00 €
- Salle, cuisine et vaisselle	135,00 €
- La demi-journée supplémentaire avant la fête	50,00 €
- Ordure ménagère si repas	12,00 €
- Ordure ménagère pour autre occasion	6,00 €

Location aux particuliers :

- Vin d'honneur, y compris pots à l'occasion d'obsèques	103,00 €
- Salle, cuisine et vaisselle sur une journée	300,00 €
- Salle, cuisine et vaisselle sur deux journées	380,00 €

.../...

- La demi-journée supplémentaire avant la fête	50,00 €
- Ordures ménagères si repas	12,00 €
- Ordures ménagères pour autre occasion	6,00 €

Location du matériel

- Podium	47,00 €
- Percolateur (100 tasses)	20,00 €
- Mange-debout (à l'unité) sans nappe	10,00 €
- Anciennes tables - uniquement pour les habitants de Drouges	3,00 €
- Anciennes chaises (à l'unité) - uniquement pour les habitants de Drouges	0,50 €

Mobilier cassé

- Table	400,00 €
- chaise	100,00 €

<u>Caution demandée à la réservation couvrant :</u>	<u>500,00 €</u>
- Nettoyage mal fait ou non fait des tables (à compter de 5 tables sales)	50,00 €
- non-respect des règles de location indiquées dans le règlement (art. 2 "conditions de location")	150,00 €
- locaux abîmés, nettoyage non fait	250,00 €
- non-restitution de la carte SMICTOM (accès aux Bornes d'Apport Volontaire)	50,00 €